



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Afghanistan

Question écrite n° 99090

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre d'État, ministre de la défense et des anciens combattants, quelles sont les actions en matière d'enseignement de la langue française menées en Afghanistan par son ministère dans le cadre de la coopération civilo-militaire et dans celui des formations dispensées aux soldats afghans par l'armée française.

Texte de la réponse

Le ministère de la défense et des anciens combattants participe à deux dispositifs distincts mais complémentaires mis en place afin de promouvoir la langue française en Afghanistan. Le premier, au titre de la contribution de nos forces à la formation des officiers de l'armée nationale afghane, fait appel à deux professeurs de français du détachement Epidote, qui ont été affectés auprès du Command and Staff College de Kaboul, structure dédiée à l'instruction militaire supérieure des futurs cadres de l'armée afghane. Au sein de cet établissement, deux à trois heures de cours de français sont dispensés chaque semaine aux stagiaires (28 au titre de la 6e session du Strategic command and staff course), ainsi qu'à une quinzaine de membres du personnel d'encadrement et à une trentaine de personnes appartenant à la compagnie de protection de l'école. Des cours de perfectionnement en langue française sont également organisés au profit d'une vingtaine de cadres et d'interprètes de l'école de formation initiale des officiers afghans. Le second dispositif s'inscrit dans le cadre des actions de coopération développées par l'ambassade de France à Kaboul. Un officier supérieur commissionné dispense des cours de français à 44 étudiants de l'académie militaire nationale d'Afghanistan, 6 étudiants du centre culturel français de Kaboul et 10 étudiants de l'hôpital militaire afghan de Kaboul. En 2010, 14 étudiants ayant reçu cet enseignement ont obtenu un diplôme d'étude de langue française.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99090

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Défense et anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 2011, page 824

Réponse publiée le : 3 mai 2011, page 4490